



**Assemblée générale des parents
13 septembre 2023
École de l'Étienne-Chartier**

1.0 Mot de bienvenue

2.0 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 14 septembre 2022.

Adopté par Audrey Caron

3.0 Adoption du procès-verbal extraordinaire du 7 décembre.

Adopté par David Cloutier

4.0 Information aux parents concernant les instances du CSSDN et du conseil d'établissement (2 dépliants)

Fait à 18h40.

5.0 Elections au conseil d'établissement et au comité de parents

5.1 Nomination d'un président d'élection

Francesca Turmel sera la présidente d'élection.

5.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

Il y a un poste disponible pour l'école de l'Amitié et trois postes disponibles pour l'école Étienne-Chartier, en plus d'un poste de substitut.

5.3 Procédure pour la mise en nomination

Proposition Annie-Pierre Mercier substitut pour l'Amitié Maureen Laflamme

5.4 Élection aux postes des représentants des parents au conseil d'établissement et élections de substituts

5.5 Parmi les parents membres du conseil d'établissement : élection du représentant et de son substitut au comité de parents

Pour Étienne-Chartier, Audrey Caron est élue et Mélanie Nadeau sera son substitut.

Jean-François Babin et élu et Mélanie Nadeau et David Cloutier seront les substituts.

S'il y a un parent absent pour une école, on demandera au substitut d'une école et l'autre ensuite.

6.0 Rapport annuel

7.0 Questions de l'assemblée

8.0 Tirage

Les gagnants du tirage sont Maureen Laflamme pour l'Amitié et Audrey Caron pour Étienne-Chartier.

9.0 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 18h57, proposée par Audrey Caron.